

**Syndicat de Gestion des Bâtiments de la Recyclerie de Bresse**



**COMPTE-RENDU de L'ASSEMBLEE GENERALE du 16 février 2023.**

L'an deux mille vingt-trois, et le seize du mois de février à neuf heures,

Le Comité Syndical du Syndicat de Gestion des Bâtiments de la Recyclerie de Bresse, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les locaux du SIVOM du Louhannais, 35, rue de la Quemine à BRANGES (71500), sous la présidence de Monsieur Christian CLERC.

Membres en exercice : 6.  
Convocation du 8 février 2023.

**Présents** : MM. CAVARD Jean-Paul, CLERC Christian, GILET Jean-Pierre, MERCEY-BON Jean Claude, SERRAND Franck.

**Excusés (représentés par)** :

**Excusé non représenté** : M. BLANC Éric

**Absent** :

Présents : 5, excusés ayant donné pouvoir : 0, excusé : 1, absent : 0.

Assistaient à la réunion : - M. Julien Gandrey, Président du SICED, Mme Laure Girard, directrice du SICED, M. Bruno La Fay, directeur du SIVOM.

Début de séance à 9 H 00.

**L'ordre du jour est le suivant** :

- 1) Approbation du compte rendu de l'assemblée générale du 20 septembre 2022
- 2) Débat d'orientations budgétaire
- 3) Questions diverses

**- 1) Approbation du compte rendu de l'assemblée générale du 20/09/2022 :**

Monsieur le Président donne connaissance du compte rendu de l'assemblée générale du 20 septembre 2022.

Le comité syndical décide à l'unanimité d'approuver ce compte rendu.

**- 2) Débat d'orientations budgétaire :**

Monsieur le Président donne connaissance du CA de 2022 et propose les grandes lignes du budget 2023.

Dans le cadre de la loi, Monsieur le Président présente les orientations budgétaires pour 2023 :

- Les orientations budgétaires :

La structure du budget reste identique à 2022. La participation des syndicats est impactée par le départ du SIRTOM au 31 mars 2022. Le SIVOM et le SICED compensent la part dévolue précédemment au SIRTOM.

Le budget d'investissement est en hausse d'environ 5% à cause du cumul des amortissements. Le budget de fonctionnement retrouve son niveau ordinaire de 2021.

- Les engagements pluriannuels envisagés :

Il n'y a pas d'investissement de prévus à ce jour.

- La structure et la gestion de la dette :

Echéance	Banque	Durée	n°	Capital initial	Capital au 1/1	Remboursement de l'année 2023			Capital du au 31/12
						Capital	Intérêts	cumul	
25/05/21	CE	10		122 000,00	12 200,00	12 200,00	361,12	12 561,12	0,00
20/03/21	ca	10		115 000,00	23 000,00	11 500,00	632,50	12 132,50	11 500,00
<b>Total :</b>				237 000,00	35 200,00	23 700,00	993,62	24 693,62	11 500,00

Il reste les deux emprunts sur 10 ans à rembourser (2 ans pour l'un et 1 pour le second - en comptant 2022)

- La structure et de l'évolution des dépenses :

Il n'est pas prévu de changement dans la structure des dépenses.

- Le SGBRB n'a pas de personnel, les tâches administratives sont réalisées par le personnel du SIVOM.

L'assemblée débat sur ces orientations.

**- 3) Questions diverses :**

La séance est levée à 9 h 20

Le président du S.G.B.R.B.

